



Est- ce que j'ai le droit à un titre de séjour de 10 ans

Par **punj**, le **07/09/2009** à **08:40**

Bonjour,rnça fait 3 ans que je suis en France.rn Je viens d'avoir ma nouvelle carte de séjour "salarié" , je suis actuellement en 3ème année de licence (je refais ma licence faute de ne pas avoir d'équivalence des diplômes).rnrnJe voulais donc savoir si dans deux ans je pouvais faire une demande de carte de séjour de 10 ans tout en continuant à faire mon Master ici.rnJ'espère pouvoir avoir une réponse de votre part.rnJe vous en remercie en avance.rnCordialement. rnrnrnJe vous remercie en avance de votre aide.

Par **abir**, le **14/09/2009** à **16:50**

bonjour,rnrnrnj ai le meme probleme , actuellement j ai un premier titre de sejour salarie qui prend fin en fevrier, je commence un Master a Lyon en Janvier...rnrnau debut je pensais demander un visa etudiant apres la fin du contrat du travail mais mon employeur m a propose une prolongation de contrat de travail.rnrnje ne sais plus quoi fairernrnmerci de m aider